

Les concurrents des pays voisins plus menaçants...

Fabienne Bister, FEB et Bister SA

Les PME belges se sont-elles préparées à l'élargissement ?

«Non, répond tout de go Fabienne Bister, encore faut-il s'entendre sur le sens du mot "préparer"...

QUAND l'Espagne a fait son entrée dans l'Union européenne, elle pratiquait aussi des salaires beaucoup plus bas que chez nous. Et mon entreprise n'a pas attendu l'élargissement pour acheter des graines de moutarde en Tchéquie.» La CEO de la société Bister, basée à Jambes et spécialisée dans la fabrication de mayonnaises et moutardes, préside aussi la cellule PME à la Fédération des entreprises de Belgique. A ses yeux, il n'y a pas lieu de faire une fixation sur la date du premier mai. Les marchés sont déjà grands ouverts:

«Les Tchèques me proposent leurs graines de moutarde depuis des années et ont réussi à progresser sensiblement en qualité. Récemment, des Hongrois nous ont également fait des propositions. On a de plus en plus de contacts avec ces pays, via internet on reçoit tout le temps de nouvelles offres. Des Lettons viennent de frapper à notre porte.» Bister a uni ses forces à celles d'autres producteurs belges pour faciliter les négociations avec les fournisseurs de l'Est et regrouper leurs marchandises sur de mêmes transporteurs. Reste que les dernières barrières douanières vont tomber, cela devrait représenter un abaissement des coûts... «Ce sera assez marginal, rétorque Fabienne Bister, car les droits de douane ne sont pas énormes dans notre secteur.» Bref, «pas de changements majeurs en vue pour l'instant». Selon la patronne de Bister SA, le danger

est ailleurs. «Dans le secteur de la moutarde, nos concurrents sont les Allemands et les Français, qui sont les leaders mondiaux. Ce qui est problématique, c'est le niveau de nos coûts salariaux par rapport à nos pays voisins, France, Allemagne et Pays-Bas. Leurs fabricants produisent à bas prix pour des raisons d'économie d'échelle et de maîtrise des coûts de transport.» Elle se sent davantage menacée par eux que par les producteurs des nouveaux pays membres, ce qui repose la question de notre compétitivité toute relative au sein de l'UE, avant comme après l'élargissement...

Et quid de l'investissement direct en Europe centrale et de l'Est? Sur ce plan, les PME belges sont à la traîne. «On est régulièrement sollicité pour investir dans des joint-ventures là-bas, convient Fabienne Bister, mais ce n'est pas nouveau, cela fait des années que cela existe et cela s'adresse plus à de grandes entreprises qu'à des PME comme nous.»

Il y a peut-être là un excès de timidité ou d'humilité, partagé par beaucoup d'entrepreneurs sans doute. Cela dit, la société jamboise n'a pas bridé ses ambitions de développement; simplement, elle les a canalisées vers une autre destination, à savoir la France, pays réputé pour ses mayonnaises et ses moutardes. Bister SA a implanté une filiale à Troie, en Champagne. «Ce n'est pas une délocalisation, mais une expansion», prévient la chef d'entreprise. Pourquoi la France? Pour bénéficier, à l'exportation, de son image de berceau historique des produits qu'elle fabrique. ■ M.Lw



(Photo Doc)

Fabienne Bister: «On n'a pas attendu le 1^{er} mai 2004...»